

# Conjoncture dans l'industrie belge du bois en 2025

## UNE LÉGÈRE CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES POURSUIVANT PRUDEMMENT LA REPRISE

Après un fort recul du chiffre d'affaires de 12,3 % en 2023, l'industrie belge du bois s'est redressée en 2024 avec une croissance de 3,4 %. En 2025, cette reprise s'est poursuivie prudemment avec une légère hausse du chiffre d'affaires de 1,5 %.

La croissance a été principalement portée par le secteur de l'emballage — en particulier les palettes — et par les autres activités de transformation du bois, où le chiffre d'affaires a augmenté respectivement de 4,3 % et 3,4 %. Dans les autres segments, l'évolution est restée plus modérée : éléments de construction +1,5 % et panneaux +0,5 % par rapport à 2024. Malgré la hausse du chiffre d'affaires, le volume de production a encore reculé, avec une baisse de 2,1 % par rapport à 2024.

## ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR GROUPE DE PRODUITS

	En millions d'euros	En millions d'euros	Evolution en %
	2024	2025*	'25/'24*
Panneaux	2.192,3	2.202,6	+0,5
Éléments de construction	1.030,6	1.046,4	+1,5
Emballages (dont palettes)	625,8	653,0	+4,3
Autres transformations du bois	242,2	250,4	+3,4
<b>Industrie du bois **</b>	<b>4.090,9</b>	<b>4.152,4</b>	<b>+1,5</b>

\*Données provisoires

Source : SPF Économie, déclarations TVA

\*\* Industrie du bois nace 16.2 + 32.91

## LES EXPORTATIONS ET LES IMPORTATIONS SONT RESTÉES STABLES

Les exportations belges de bois sont restées globalement stables en 2025, avec une légère baisse de 0,2 % par rapport à l'année précédente. Environ 78 % des exportations sont destinées au marché de l'UE, où les ventes sont restées quasiment stables (+0,2 %).

Au sein de l'Europe, les évolutions ont toutefois été contrastées. La France est restée le principal marché d'exportation avec une part de 26,3 %, malgré une légère baisse des livraisons de 1,1 %. Les Pays-Bas (23,2 %) ont enregistré une croissance de 2,1 %, tandis que les exportations vers l'Allemagne (14,8 %) ont reculé de 4,5 %.

En dehors de l'UE, le Royaume-Uni est resté le principal débouché avec une part de 4,9 %, malgré une baisse de 4,0 %. Les États-Unis suivent avec 2,6 %, mais la baisse y a été plus marquée (-8,5 %), notamment en raison de mesures commerciales américaines compliquant les exportations.

Du côté des importations, la situation est également restée stable en 2025, avec une légère hausse de 0,1 %. On note toutefois une forte baisse des importations en provenance de Chine, qui représente pourtant 8,2 % des importations belges de bois. Celles-ci ont chuté de 35,6 %, notamment en raison des droits antidumping élevés sur le contreplaqué en bois dur et le parquet chinois, qui ont fortement freiné les flux.

## **BAISSE DES INVESTISSEMENTS DANS UN CONTEXTE DE FAIBLE TAUX D'UTILISATION DES CAPACITÉS**

Dans l'industrie du bois, le taux d'utilisation des capacités a atteint en 2023 et 2024 son niveau le plus bas en dix ans, chutant sous les 80 % (environ 75 % à 77 %). En 2025, il est resté quasiment stable à 77,4 %, nettement en dessous du pic de 88,8 % enregistré en 2021.

Ce niveau relativement faible pèse sur la propension à investir dans le secteur. En 2025, les investissements ont ainsi diminué de 10,1 %.

## **RECU DE L'EMPLOI**

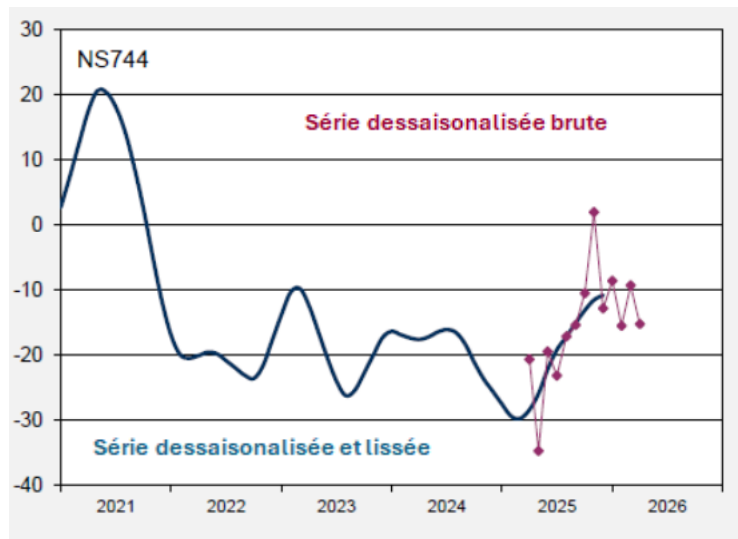
En 2025, l'industrie du bois comptait 7.355 travailleurs. Cette année-là, 370 emplois ont été perdus, soit une baisse de l'emploi de 4,8 % par rapport à 2024.

## **CONFIANCE DES ENTREPRENEURS**

La courbe conjoncturelle de l'industrie du bois — indicateur de la confiance des chefs d'entreprise, généralement en avance d'environ trois mois sur la réalité économique — a montré une nette amélioration en 2025. Néanmoins, le solde est resté négatif : davantage de

dirigeants s'attendent encore à une détérioration qu'à une amélioration. L'année 2026 a débuté avec une confiance prudente et hésitante.

### **Courbe conjoncturelle synthétique de l'industrie du meuble**



Source : BNB

## **PERSPECTIVES 2026 : LES TENSIONS GÉOPOLITIQUES ET L'INCERTITUDE PÈSENT SUR L'ACTIVITÉ**

### **Marché belge et européen : nouveau recul de la confiance des consommateurs et faiblesse de la construction**

En avril 2025, la confiance des consommateurs en Belgique et en Europe a atteint un point bas avant de se redresser progressivement. Toutefois, la guerre au Moyen-Orient a porté un nouveau coup à cette reprise. En mars 2026, la confiance est retombée au faible niveau d'un an auparavant. Cette faiblesse n'augure rien de bon pour les livraisons européennes et nationales.

Le secteur de la construction ne devrait pas non plus soutenir la demande intérieure. La construction de logements, les nouveaux appartements ainsi que les rénovations suivent une tendance à la baisse. Le nombre de permis de construire diminue pour la quatrième année consécutive et se situe à son niveau le plus bas depuis 2002. Les rénovations atteignent également leur niveau le plus bas depuis 2017.

### **Commerce international : les tensions géopolitiques freinent les exportations**

La guerre au Moyen-Orient risque de ralentir l'économie mondiale et de réduire les opportunités d'exportation pour nos entreprises. L'OCDE a abaissé sa prévision de croissance

pour la zone euro cette année de 1,2 % (estimation de décembre 2025) à 0,8 %. Une croissance plus lente est également attendue pour 2027 : 1,2 % au lieu de 1,4 %.

Pour l'économie belge, avant le conflit, une croissance de 1,1 % et une inflation de 2 % étaient prévues pour 2026. Entre-temps, les quatre grandes banques ont révisé leurs prévisions à une croissance de 0,6 à 0,8 %, avec une inflation plus élevée de 2,4 à 3,5 %. Plus les perturbations sur les marchés de l'énergie perdureront, plus le risque de nouvelles révisions à la baisse augmentera.

Bien que le Moyen-Orient représente un marché relativement limité, la guerre dans la région a néanmoins un impact significatif sur nos entreprises. La hausse des prix de l'énergie, des matières premières et du transport pèse lourdement. Dans une économie ouverte comme celle de la Belgique, ce nouveau choc énergétique se traduit rapidement par une perte de compétitivité et de parts de marché.

L'inflation plus élevée résultant de cette crise entraîne, via l'indexation automatique, une hausse des salaires, ce qui accroît à nouveau le handicap salarial des entreprises. Cela met leur compétitivité sous pression, avec des effets négatifs sur les exportations, les investissements, l'emploi, l'activité économique et le bien-être à long terme.

Par ailleurs, les mesures commerciales américaines continuent de perturber le commerce mondial. Les droits d'importation plus élevés affectent non seulement les exportations belges vers les États-Unis, mais poussent également les concurrents étrangers, limités sur le marché américain, à se tourner vers le marché européen, ce qui renforce encore la pression concurrentielle.

\*\*\*